

DES ACTIONS CLÉS CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES SECTEURS DE L'ÉNERGIE ET L'AGRICULTURE AU TOGO



<http://www.undpcc.org/fr/togo>

La vente et l'utilisation de bois de chauffage pour la cuisine est une question importante qui est adressée au Togo et dans d'autres pays de la région. Photo: <http://www.jardin-en-herbes.org/parteneriat-togo.htm>

→ Plus de \$EU 688,36 millions sont nécessaires jusqu'en 2030 au Togo pour faire face à des actions prioritaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dues au secteur de l'énergie et pour s'adapter aux impacts des changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture. Selon une évaluation nationale des investissements finalisée en Novembre 2010, la plus grande partie de ces fonds sont nécessaires dans le sous secteur produits pétroliers pour mise en place d'une politique de transport économique et non polluant et pour la promotion des biocarburants.

Dans le secteur agriculture, les trois actions qui nécessitent principalement des efforts soutenus d'investissement pour l'adaptation de l'agriculture togolaise au changement climatique sont la maîtrise de l'eau (\$EU 9 millions jusqu'à 2015), la protection des végétaux (\$EU 8 millions jusqu'à 2015) et l'amélioration de la qualité des sols (\$EU 6 millions jusqu'à 2015). Pour l'horizon 2015-2030, pour la maîtrise de l'eau \$EU 24 millions sont nécessaires, \$EU 18 millions pour la protection des végétaux et \$EU 13 millions pour l'amélioration de la qualité des sols, l'investissement total supplémentaire jusqu'à 2030 étant estimé à \$EU 72 millions.

Pour le secteur de l'énergie, il reste un effort considérable à consentir notamment dans le sous-secteur des produits pétroliers. Même si durant les deux premières années il y a des investissements considérables de l'ordre de \$EU 70 millions, il faudra s'attendre à une diminution des coûts après 2030. En effet, d'ici 2030 il n'y aura pas une diminution des coûts dans ce secteur.

Les contraintes climatiques constituent l'un des principaux

facteurs limitant le développement socio-économique du Togo. Avec ces informations, le gouvernement du Togo est maintenant bien placé pour améliorer les politiques sectorielles et la planification budgétaire nationale ainsi que de parler des coûts réels des changements climatiques dans les négociations internationales sur les changements climatiques. Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un projet mondial du PNUD, '*Renforcement des capacités des décideurs face au changement climatique*', dans lequel 20 pays participent. Le projet est financé par les gouvernements de Norvège, Suisse, Espagne, Finlande, le PNUD et la Fondation des Nations Unies.

Choix des secteurs

Le secteur de l'énergie est une source clé dans les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il faut aussi noter que les émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'énergie augmentent très vite; au Togo elles ont augmenté de 130% sur la période de 1992 à 1998. Plus de 95% des émissions de GES liées au secteur de l'énergie, proviennent de la combustion de combustibles fossiles et de la biomasse énergie. Par conséquent, il s'avère indispensable de prendre en compte le volet climat dans la mise en œuvre des programmes et projets dans le secteur de l'énergie au Togo.

L'agriculture togolaise, essentiellement pluviale, est considérée comme peu productive autant pour des raisons structurelles que naturelles liées aux contraintes climatiques et pédologiques. Le choix du secteur de l'agriculture comme priorité du Togo dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques se justifie d'une part par sa vulnérabilité vis-à-vis des changements climatiques et d'autre part pour sa contribution importante au PIB (38%) et la part de la population active dans ce secteur (66%).

Arrangements institutionnels

L'évaluation des FI&FF pour atténuation dans le secteur de l'énergie a été faite par une équipe pluridisciplinaire composée d'économiste, chef d'équipe, de forestier, de statisticien et d'énergéticiens. Outre les services de l'Etat, ce travail a été fait

en collaboration avec la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), la Compagnie Energie du Bénin (CEB), l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) pour le sous-secteur de l'électricité, le Syndicat des Travailleurs et Exploitants du Bois et Activités Connexes du Togo (SYTREBACT), la Société Togolaise d'Entreposage (STE) la Société Togolaise de Stockage de Lomé (STSL) et le Groupement des Professionnels des Pétroliers (GPP). Aussi les documents élaborés par des organismes internationaux tels que le PNUD, la l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et l'Union Européenne ont été consultés.

De même, dans le secteur de l'agriculture l'évaluation a été conduite par une équipe pluridisciplinaire composée d'un agroéconomiste, chef d'équipe, d'un agronome, d'un forestier, d'un statisticien et d'un économiste. Cette équipe a travaillé en collaboration avec l'équipe de la coordination du projet et les différentes organisations étatiques (notamment la Direction de la Statistique, de l'Informatique et de la Documentation du ministère de l'agriculture, le ministère en charge de la planification etc.), du secteur privé et de la société civile intervenant dans le secteur de l'agriculture au Togo. Les organismes internationaux tels que le PNUD, la FAO et l'union Européenne ont été consultés au besoin lors de la collecte des données.

L'organisation Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA) a été le soutien de l'équipe nationale en tant que centre régional d'excellence, grâce à une formation sur la méthodologie FI&F et par un soutien technique continu tout au long du processus d'évaluation.

“Les études sur l'évaluation des flux financiers et des flux d'investissement dans les secteurs clé de l'agriculture et de l'énergie au Togo ont abouti à un outil indispensable d'orientation des décideurs politiques sur les besoins financiers nécessaires pour assurer l'adaptation et l'atténuation dans les deux secteurs susmentionnés. La pleine appropriation de cet outil par les autorités et les acteurs en développement du Togo permettra à ceux-ci d'intégrer la dimension de l'adaptation et de l'atténuation aux changements climatiques avec une connaissance avérée sur les besoins financiers nationaux (Flux d'investissement) et internationaux à solliciter auprès des partenaires financiers (Flux Financiers).

Les résultats de l'étude constituent par ailleurs un outil par excellence à conviction pour les négociateurs togolais au cours des négociations internationales sur les questions de changement climatique, notamment sur les fonds nécessaires à l'adaptation et à l'atténuation dans les pays les moins avancés (PMA). Une telle étude à travers tous les PMA serait bienvenue pour répondre globalement aux besoins de ceux-ci pour assurer l'adaptation et l'atténuation au Changement climatique” Komi Tomyeba, Point Focal National de la CCNUCC et du projet.

L'ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS ET FLUX FINANCIERS: LES RESULTATS SECTORIELLES

Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation des I&FF est de déterminer l'ampleur et les sources des fonds nécessaires pour faire face aux préoccupations des changements climatiques au niveau national. Cette évaluation des I&FF repose sur les stratégies, plans et programmes adoptés par le Gouvernement du Togo. En substance, l'évaluation cherche à répondre à la question: «*Dans une perspective de développement, qu'est-ce que mon pays doit faire pour faire face aux changements climatiques dans certains secteurs clés, et quels apports financiers seront nécessaires pour atteindre les objectifs?*»

Dans ce contexte, l'équipe examine les questions suivantes:

- Quelles sont les options d'adaptation/d'atténuation pour les secteurs sélectionnés, dans les 25 prochaines années?
- Qui investit dans le secteur / quels sont les principaux acteurs et sources?
- Quelles modifications / augmentation des I&FF seront nécessaires dans le secteur?
- Quels seront les besoins généraux d'FI&F supplémentaires pour faire face aux changements climatiques.

L'évaluation I&FF est faite à l'horizon temporel 2005-2030 pour les scénarios financiers de base et d'adaptation ou d'atténuation pour déterminer les flux d'investissement (FI) et des flux financiers (FF) nécessaires pour les mesures d'adaptation et d'atténuation dans les secteurs clés. Les unités comptables sont les dollars américains en valeurs constantes 2005 (\$EU 1 = 450 CFA). Une fois que les I&FF supplémentaires ont été déterminées, les implications politiques seront évaluées, à la suite de la question de savoir comment les changements nécessaires peut être induites. Ces questions seront étudiées à travers les entités d'investissement suivantes : Les ménages (familles), les privés (ONG, entreprises privées) et l'Etat en tant qu'entité gouvernementale.

L'énergie (l'atténuation des gaz à effet de serre)

L'équipe d'experts nationaux a établi que \$EU 521,60 millions sont nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur énergie, à travers les actions prioritaires de mise en place d'une politique de transport économique et non polluant (\$EU 1,93 million) et la promotion de l'utilisation du gaz butane en substitution aux Energies traditionnelles (\$EU 22,10 millions). L'atténuation de GES dans le secteur de l'énergie passe par un certain nombre de mesures qui sont:

- Maîtrise des énergies traditionnelles au Togo (\$EU 2,22 millions);
- Promotion de l'utilisation du gaz butane en substitution aux énergies traditionnelles (\$EU 22,10 millions);
- Renforcement des capacités du ministère en charge de l'énergie et de l'environnement (\$EU 1,16 millions);
- Promotion des énergies renouvelables au Togo (\$EU 443,33 millions);
- Mise en place des normes d'efficacité énergétique (\$EU 73,33 millions);
- Electrification rurale par l'installation de micro-barrages (\$EU 4,73 millions);

- Promotion des biocarburants, et (\$EU 0,73 millions); et
- Mise en place d'une politique de transport économique et non polluant (\$EU 1,93 million).

L'agriculture (l'adaptation aux impacts des changements climatiques)

L'évaluation des FI&FF a porté sur le secteur agricole comprenant les productions végétales, animales et halieutiques.

\$EU 166,78 millions sont nécessaires pour protéger le secteur de l'agriculture contre les effets des changements climatiques. Pour permettre au secteur de l'agriculture de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques, un certain nombre d'actions sont à promouvoir. Au nombre de ces actions, on peut citer:

- la maîtrise de l'eau: irrigation, aménagement hydro agricoles, etc. (\$EU 34,62 million);
- la production de semences améliorées (\$EU 8,59 million);
- la conservation et restauration de la qualité des sols: amendements, conservation de l'eau et du sol, fertilisation des sols (\$EU 23,08 million);
- l'amélioration du système d'information agro météorologique et calage des calendriers culturaux (\$EU 0,59 million);
- la protection des végétaux (\$EU 24,44 million);
- l'amélioration des pratiques culturales (\$EU 11,8914 million);
- le développement de l'élevage des espèces mieux résistantes aux conditions climatiques (\$EU 22,14 million);
- l'épidémio-surveillance (\$EU 6,00 million);
- le développement de la pisciculture: pêche et aquaculture (\$EU 10,10 million); et
- l'aménagement des mangroves (\$EU 2,43 million).

EVALUATION DES IMPLICATIONS EN TERMES DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour l'énergie (atténuation)

- Les sous secteurs de la biomasse et des produits pétroliers se révèlent comme des secteurs dans lesquels il faudrait consentir des efforts d'investissement. Les estimations au niveau des produits pétroliers représentent 94,61%, tandis que pour le sous secteur de la biomasse qui est de 4,44% et de l'électricité 0,75%. Le fort taux d'investissements escomptés dans le secteur des produits pétroliers s'explique par le fait que les mesures d'atténuation dans ce sous secteur prennent en compte la réhabilitation des infrastructures routières et ferroviaires qui nécessitent d'énormes investissements.
- On remarque qu'il y aura à réaliser plus d'investissement dans le sous-secteur de la biomasse, pour les dix premières années. Mais après ces dix ans, il y aura moins d'investissement à réaliser pour atténuer les émissions de Gaz à Effet de Serre.
- Les flux du scénario de référence, dans le sous-secteur de l'électricité connaîtront une croissance légère pendant les quinze premières années. Mais après cette période, la croissance sera plus importante jusqu'en 2030.
- Contrairement au sous-secteur biomasse, la majorité des investissements dans le sous secteur électricité sont à réaliser dans les deux premières années. Ce fait s'explique par les efforts déjà consentis dans le scénario de référence. En termes d'investissements supplémentaires, le scénario d'atténuation n'engendrera que des investissements additionnels les deux premières années.

TABLEAUX SOMMAIRES DES COÛTS D'INVESTISSEMENT INCRÉMENTAUX

Tableau 1: I&FF sectoriels incrémentaux cumulés (2005-2030) en valeur actualisée (en millions de \$EU 2005) dans chaque secteur, par entité d'investissement et par source de financement

Entités investisseuses	Source des fonds des FI&FF		Énergie (Atténuation)		Agriculture (Adaptation)	
			ΔFI	ΔFF	ΔFI	ΔFF
Ménages	Avoirs et dettes		108.21	72.44	7.73	0.40
	Extérieur		302.49	12.49		
	Total Fonds des ménages		410.70	84.93	7.69	0.40
Entreprise	Intérieur	Avoirs intérieurs (et des flux internes)	-21.06	-38.14	8.12	0.69
		Emprunt intérieur (obligations et prêts)			8.39	6.18
		Total sources intérieurs			16.37	6.74
	Étranger	Investissement étranger direct (IED)	5.30	10.27	8.39	8.83
		Emprunts de l'étranger (prêts)			8.39	6.18
		Aide de l'étranger (APD)			8.25	4.59
		Total sources étrangères			25.03	19.60
Total Fonds des entreprises		-15.76	-27.87	41.40	26.34	
Entités gouvernementales	Intérieur	Fonds intérieurs (budgétaires)	52.58	16.96	8.12	6.27
		Étranger	0	0	8.12	8.95
		Emprunts de l'étranger (prêts)			42.64	5.4
		Aide extérieure bilatérale (APD bilatérale)			58.88	20.63
		Aide extérieure multilatérale (APD multilatérale)			-37.83	-47.49
Total Fonds de l'État		52.58	16.96	66.94	24.02	
Total			447.52	74.01	116.03	50.76

Pour l'agriculture (adaptation)

- Les mesures d'adaptation dans le secteur de l'agriculture nécessitent des investissements supplémentaires pour chacune des activités retenues dans le cadre de ce travail. En effet, à partir des simulations réalisées aussi bien pour le scénario de base que pour celui d'adaptation, le montant additionnel requis pour faire face aux effets du changement climatique d'ici 2030 dans le secteur de l'agriculture au Togo s'élève à \$EU 117,21 millions.
- L'évolution actuelle des investissements dans le secteur agricole, à en juger par les stratégies et politiques mises en œuvre, montre un investissement croissant mais ne prend pas suffisamment en compte les aspects d'adaptation dans ce secteur.
- En référence aux politiques et stratégies en vigueur qui fixent à l'horizon 2015 un taux de croissance annuel d'au moins 6%, un investissement supplémentaire de \$EU 31,5 millions est requis pour prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'agriculture.
- La revue des politiques en vigueur révèle qu'un plaidoyer à l'endroit de tous les acteurs est nécessaire pour la prise en compte des changements climatiques. La politique actuelle du développement du secteur agricole ne prend pas suffisamment en compte les questions d'adaptation malgré la volonté manifeste de l'Etat de faire du secteur agricole le moteur de l'économie et d'œuvrer pour une agriculture durable.

Tableau 2: I&FF incrémentaux annuels cumulés par année dans chaque secteur (en millions de \$EU 2005)

Year	Énergie (Atténuation)		Agriculture (Adaptation)	
	ΔFI	ΔFF	ΔFI	ΔFF
2005	52.03	15.37	-0.85	-0.71
2006	50.70	14.46	-1.97	-1.09
2007	50.33	14.24	-3.16	-1.37
2008	21.39	4.29	3.07	2.56
2009	21.00	4.07	3.28	2.62
2010	18.32	3.36	3.39	2.57
2011	18.29	3.20	3.50	2.51
2012	13.39	1.52	3.63	2.46
2013	13.28	1.47	3.76	2.41
2014	13.18	1.42	3.90	2.36
2015	11.84	1.30	4.06	2.32
2016	12.60	1.24	4.52	2.56
2017	12.49	1.18	4.70	2.51
2018	12.37	1.11	4.90	2.46
2019	12.26	1.05	5.10	2.42
2020	10.58	0.91	5.32	2.37
2021	11.55	0.83	5.56	2.33
2022	11.40	0.75	5.81	2.29
2023	11.25	0.67	6.07	2.26
2024	11.10	0.57	6.35	2.22
2025	9.47	0.47	6.65	2.19
2026	10.71	0.37	6.97	2.16
2027	10.47	0.26	7.30	2.13
2028	10.19	0.13	7.66	2.10
2029	9.82	0.003	8.04	2.07
2030	7.49	-0.14	8.45	2.04

FI= Flux Investissement, FF= Flux Financier
 $\Delta I&FF$ = changement progressif des investissements et des flux financiers
Source: Etabli par l'étude



Plate-forme des connaissances en français
Le site web du projet www.undpcc.org contient des informations sur les activités au Togo, la méthodologie I&FF, ainsi que de nombreuses autres ressources.

Février 2011

Plus d'information sur les activités au Togo

Komi Tomyeba
Point Focal National de la CCNUCC Togo
tomyebaki@gmail.com

Jonky Tenou
PNUD Togo
jonky.tenou@undp.org

Rebecca Carman
Chef de projet mondial
PNUD New York
rebecca.carman@undp.org